

MAIRIE de



Crêches-sur-Saône

Envoyé en préfecture le 22/11/2024

Reçu en préfecture le 22/11/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 071-217101500-20241118-2024102-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Séance du 18/11/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 19

Nombre de suffrages : 22

### Date de convocation

13/11/2024

### Date d'affichage

13/11/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BERTHET Michel.

### Etaient présents :

M. BERTHET Michel, M. BIANCHINO Federico, M. BOUCHY Cyrille, Mme BROSSETTE Marina, Mme CARREIRO Céline, M. CARRERAS Valentin, Mme CURAILLAT Françoise, Mme DE CROMBRUGGHE Claire, Mme DUMONT-PLATEL Christèle, Mme DUMORD Nathalie, M. DUPONT Patrice, Mme FARGEOT-MENEZES Fabienne, Mme FRANCAIS-DUMONT Marjolaine, Mme GUYON Annick, M. MORAND Ludovic, M. PAQUELIER Jean-Luc, M. PERNOT Patrice, M. SIGNORET Pierre, M. THIBERT Vincent

### Procuration(s) :

M. ARNAUD Jean-Claude donne pouvoir à M. PAQUELIER Jean-Luc, M. STOYE Julien donne pouvoir à M. MORAND Ludovic, Mme SANGOY-LUTAUD Coralie donne pouvoir à Mme DUMORD Nathalie

### Etai(ent) absent(s) :

Mme DE OLIVEIRA LEONES Ludivine

### Etai(ent) excusé(s) :

M. ARNAUD Jean-Claude, Mme SANGOY-LUTAUD Coralie, M. STOYE Julien

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. PAQUELIER Jean-Luc

Numéro interne de l'acte : 2024-102

**Objet : Travaux relatifs à la construction d'un restaurant scolaire, d'une bibliothèque et d'une voirie centrale aménagée : Approbation de l'avenant n°2 au marché de travaux M2023-028 du lot n°8A Carrelage Faiences**

**Rapporteur : Jean-Luc PAQUELIER**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le projet construction d'un restaurant scolaire, d'une bibliothèque et d'une voirie centrale aménagée ;

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 13/11/2023 attribuant le marché de travaux pour le lot n°8A Carrelage Faiences à l'entreprise CARRE CREATION, pour un montant total de 76 627,05 € HT, et la délibération du Conseil Municipal du 15/07/2024 approuvant l'avenant N° 1 d'un montant de -3 829,40 € HT,

**VU** la proposition d'avenant n°2 au marché de « Carrelage Faiences » concernant la prise en compte des travaux modificatifs suivants :

- Plus-value pour surépaisseur de chape

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

Envoyé en préfecture le 22/11/2024

Reçu en préfecture le 22/11/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 071-217101500-20241118-2024102-DE

- **D'approuver** l'avenant n°2 au marché de travaux du lot n°8A Carrelage Faïence (+0.54%), portant à 73 209,25 € HT le nouveau montant du marché;
- **D'autoriser** LA SEMA71, en sa qualité de mandataire du maître d'ouvrage, à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Le Maire,

Michel BERTHET

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Luc PAQUELIER

